Département de la Haute-Vienne

* Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le quinze septembre deux mil vingt trois à 20 h 30, suivant convocation en date du huit septembre deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents: Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean-Luc, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mr VERHLEST Eduard à Mr BOUTY Serge

Membre excusé:

Mr CHARIAL Nicolas

Membres absents:

Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mme BELLET Béatrice

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 septembre 2023

Secrétaire de séance : Mr MONTHEIL Jean Pierre

Délibération 2023/047 en date du 15 septembre 2023

PGRVC 2024 : étude de devis et demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des CTD 2024

Madame le Maire indique que le PGRVC 2023 a porté sur les voies suivantes :

- VC 2, Le Petit Bouchet
- VC 7, Grigeas
- VC 10, Les Clides
- VC 12, Le Bourg

Madame le Maire précise au conseil municipal qu'il conviendrait pour 2024 d'effectuer des travaux de réparations des voies communales suivantes :

- VC 1 Le Point du Jour
- VC 8 a et b Impasse de Vaux, Moulin de Vaux, Route de Vaux
- VC 5 et 6 Le Bourg

Le montant de ces travaux s'élève à : 66 933 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal décide

- D'autoriser Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des CTD pour un montant de travaux estimés à 66 933€ HT.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme,

En Mairie le 16 septembre 2023

Le Maire

Accusé de réception en préfecture 087-218705804-20230915-D2023-047-DE Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023

